

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVII^e siècle

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

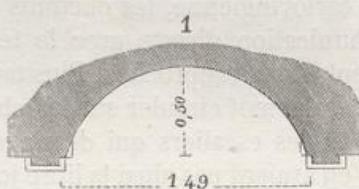
Paris, 1859

Cheminée

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80606](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80606)

destinées à recevoir des bouches à feu (voy. ARCHITECTURE MILITAIRE, CHATEAU, COURTINE, EMBRASURE, ENCEINTE, HOURD, MACHICOU LIS).

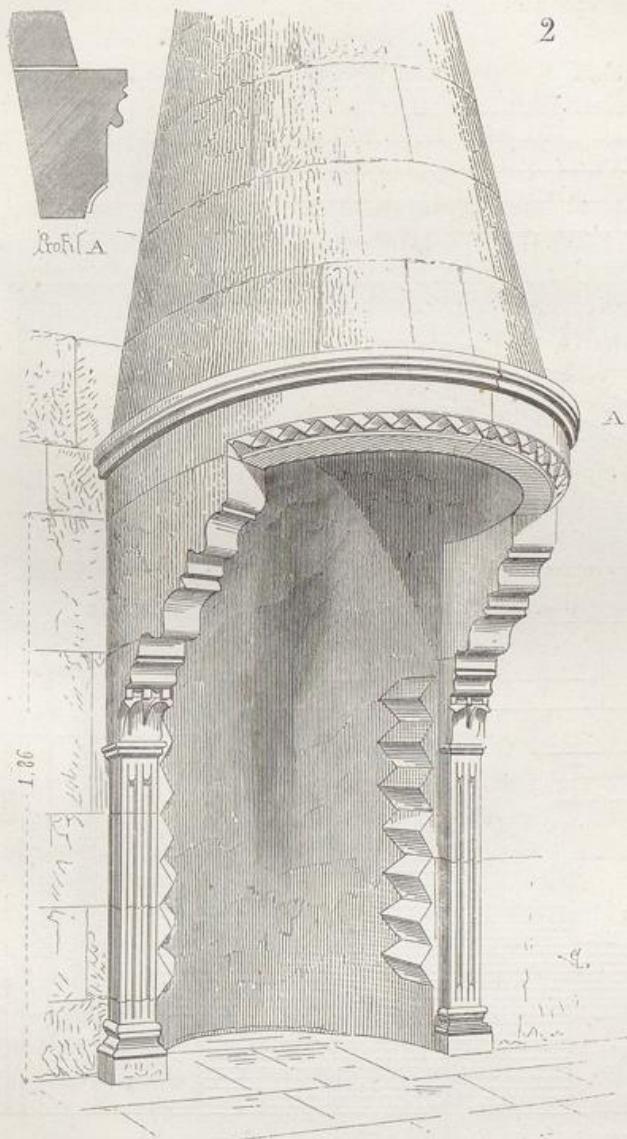
CHEMINÉE, s. f. *Queminée*. Foyer disposé dans une salle, avec tuyau de conduite pour la fumée. Il ne paraît pas qu'il y ait eu des cheminées dans les intérieurs des palais ou des maisons de l'époque romaine. Pendant les premiers siècles du moyen âge, on chauffait les intérieurs des appartements soit au moyen de réchauds remplis de braise que l'on roulait d'une pièce dans l'autre, comme cela se pratique encore en Italie et en Espagne, soit par des *hypocaustes*, c'est-à-dire au moyen de foyers inférieurs, qui répandaient la chaleur, par des conduits, sous le pavage des appartements et dans l'épaisseur des murs, ainsi que le font nos calorifères modernes. Dans les abbayes primitives, ce mode de chauffage était usité, ainsi que le démontre le plan de l'abbaye de Saint-Gall, qui date de l'année 820 environ (voy. ARCHITECTURE MONASTIQUE, p. 243). Les cuisines primitives des abbayes et châteaux n'avaient pas, à proprement parler, de cheminées, mais n'étaient elles-mêmes qu'une immense cheminée munie d'un ou plusieurs tuyaux pour la sortie de la fumée (voy. CUISINE). Nous ne voyons guère apparaître les cheminées ou foyers disposés dans les intérieurs qu'au XII^e siècle, et à dater de cette époque les exemples abondent. La cheminée primitive se compose d'une niche prise aux dépens de l'épaisseur du mur, arrêtée de chaque côté par deux pieds-droits, et surmontée d'un manteau et d'une hotte, sous laquelle s'engouffre la fumée. Les plus anciennes cheminées sont souvent tracées sur plan circulaire, le foyer formant un segment de cercle et le manteau l'autre segment. Telle est la belle cheminée sculptée que l'on voit encore aujourd'hui dans le bâtiment de la maîtrise dépendant de la cathédrale du Puy-en-Vélay, et qui date du XII^e siècle. Nous en donnons le plan (1) et



l'élévation perspective (2). La hotte de cette cheminée affecte la forme conique et aboutit à un tuyau cylindrique dont le demi-diamètre est en saillie sur le nu du mur intérieur. Ce tuyau dépasse de beaucoup le pignon du bâtiment; mais nous arriverons tout à l'heure à cette partie essentielle de la cheminée. On voit encore, dans la cuisine de l'ancien collège de Vézelay, une belle cheminée sculptée, mais sur plan barlong, qui remonte également au XII^e siècle.¹

¹ Cette cheminée est gravée dans le septième cahier du *Bulletin du comité de l'hist. et des arts en France*, 1853, sur un dessin de M. E. Amé.

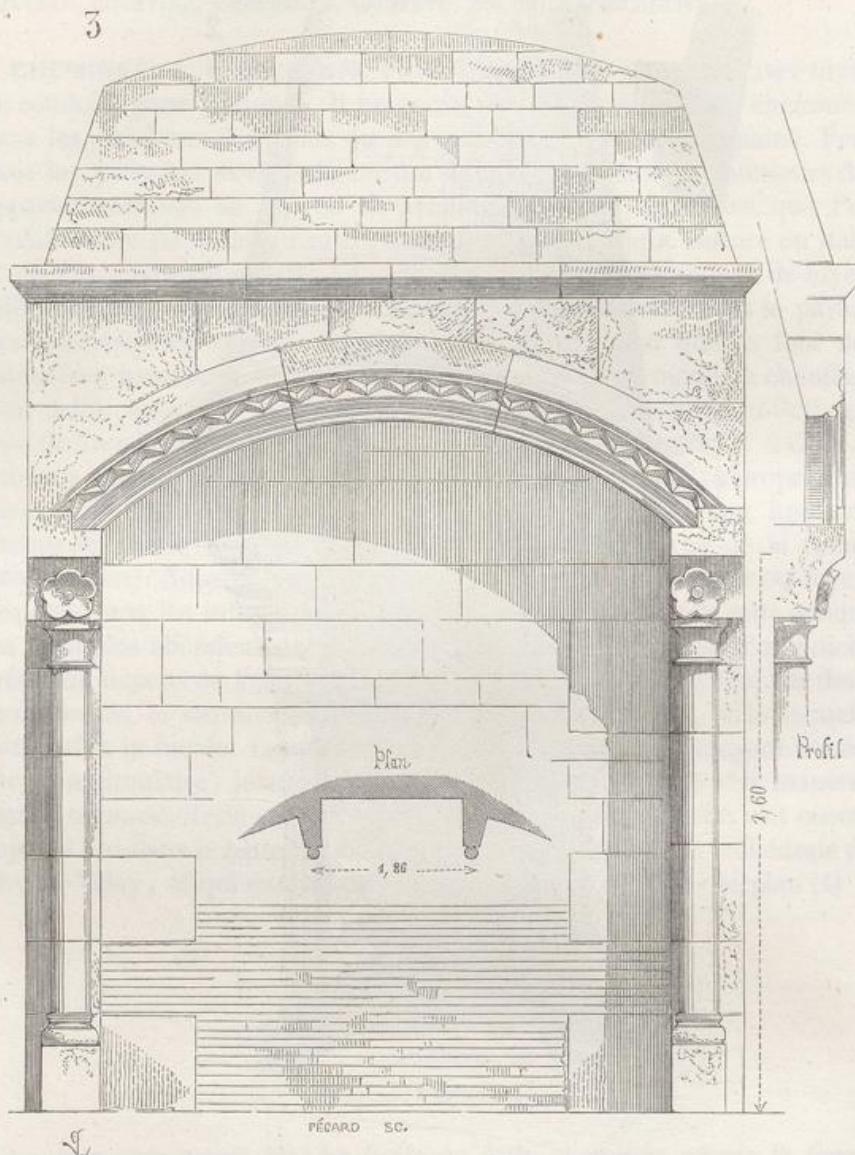
Les cheminées du XII^e siècle ne prennent pas des dimensions aussi



étendues en largeur que celles élevées un siècle plus tard. Aussi le manteau est-il, à cette époque, formé d'une plate-bande d'un seul morceau ou de deux morceaux, comme celui de la cheminée du Puy, Cependant nous voyons déjà, à la fin du XII^e siècle, l'arc adopté pour le manteau. Il existe dans le château de Vaucluse, près Ébreuil (Allier), une belle cheminée ainsi construite, sur plan barlong (3)¹; son manteau se compose de deux

¹ Nous devons le dessin de cette cheminée à l'obligeance de M. Millet, architecte.

sommiers engagés dans le mur, portant sur les deux pieds-droits, et d'une

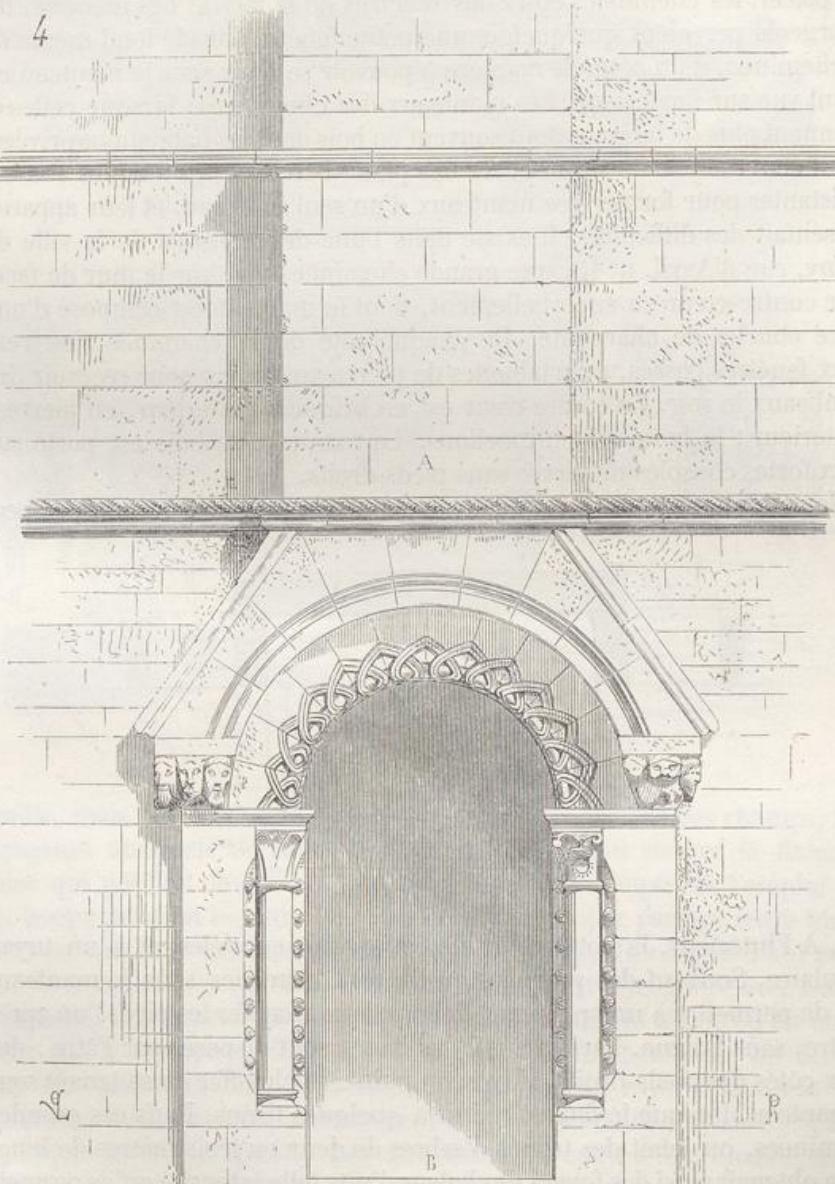


clef; il n'a que 0,20 c. d'épaisseur environ. Le contre-cœur¹ est maconné en tuileaux, afin de mieux résister à l'action du feu. Plus tard, une plaque en fonte de fer posée debout devant le contre-cœur vient encore protéger la maçonnerie contre l'ardeur du foyer, et des carreaux de brique tapissent l'âtre.

Rarement, au XII^e siècle, posait-on les cheminées adossées à des murs

¹ C'est le nom que l'on donne au fond de la cheminée.

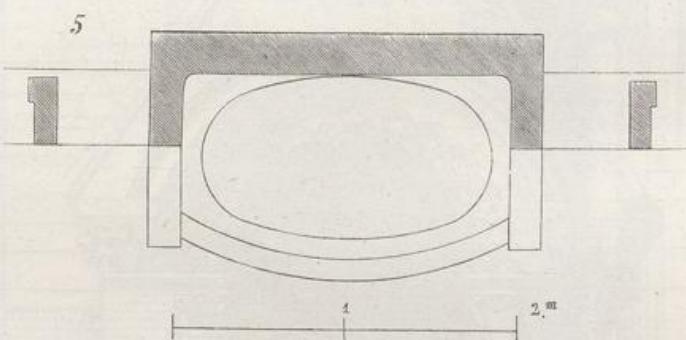
de refend ; on les logeait de préférence sur les murs de face, entre deux croisées. Si les murs de la maison n'étaient pas très-épais, le contre-cœur formait saillie à l'extérieur, porté en encorbellement, ainsi qu'on en voit quelques exemples dans des maisons de la ville de Cluny, ou portait sur



la saillie formée par la porte d'entrée du rez-de-chaussée. Cette dernière disposition existe encore dans une maison normande, du xii^e siècle, de la ville de Lincoln en Angleterre, dite *maison du Juif*. Elle présente trop d'intérêt pour que nous ne la donnions pas ici (4). La cheminée chauffe

la salle principale au premier étage, et le contre-cœur A ainsi que le tuyau qui le surmonte portent entièrement sur un arc posé sur deux corbeaux formant un abri au-dessus de la porte d'entrée B sur la rue. Tout en se chauffant, on voulait voir ce qui se passait dans la rue, et, non contents de placer les cheminées entre les fenêtres de la façade des maisons, les bourgeois perçaient quelquefois une petite fenêtre dans le fond même de la cheminée, d'un côté, de manière à pouvoir se tenir sous le manteau en ayant vue sur l'extérieur. Les manteaux des cheminées, lorsque celles-ci prennent plus de largeur, sont souvent en bois dans les habitations privées, car il était difficile de se procurer des plates-bandes assez longues et assez résistantes pour former ces manteaux d'un seul morceau, et leur appareil présentait des difficultés. Il existe dans l'une des maisons de la ville de Cluny, rue d'Avril, n° 13, une grande cheminée logée sur le mur de face, avec contre-cœur en encorbellement, dont le manteau est composé d'une pièce courbe de charpente. De chaque côté de la cheminée s'ouvrent deux fenêtres basses, avec tablettes de pierre au-dessus pour recevoir des flambeaux le soir. Le contre-cœur est en brique à l'intérieur, en pierre à l'extérieur ; la hotte est en moellons. Le manteau de bois est porté sur deux fortes consoles de pierre sans pieds-droits.

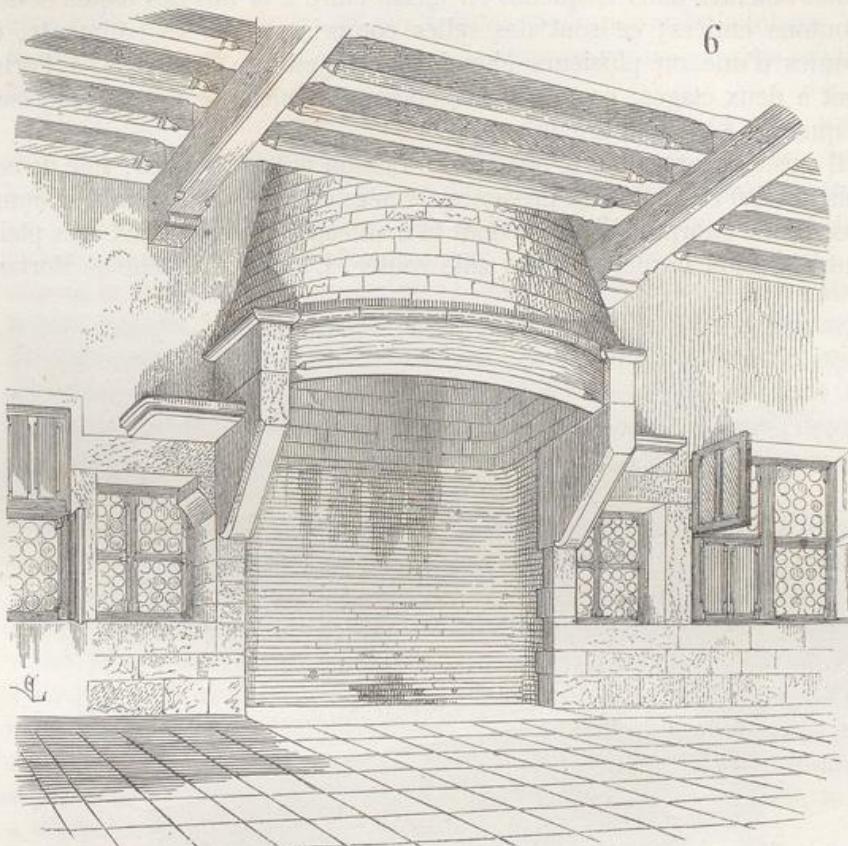
Nous donnons (5) le plan de cette cheminée et (6) son élévation perspec-



tive. A l'intérieur, la hotte est ovale, et aboutit en s'élevant à un tuyau circulaire. Souvent des poignées en fer sont attachées sous le manteau, afin de permettre à une personne debout de se chauffer les pieds l'un après l'autre, sans fatigue. Parfois aussi des bancs sont disposés sur l'âtre, des deux côtés des pieds-droits, afin qu'on puisse se chauffer en se tenant sous le manteau, lorsque le feu est réduit à quelques tisons. Dans ces grandes cheminées, on jetait des troncs d'arbres de deux ou trois mètres de long, et on obtenait ainsi des foyers de chaleur d'une telle intensité qu'ils permettaient de chauffer de vastes salles. Bien que nos pères fussent moins frileux que nous, qu'ils fussent habitués à vivre au grand air en toute saison, cependant la réunion de la famille au foyer de la *salle* était évidemment pour eux un des plaisirs les plus vifs durant les longues soirées d'hiver. Le châtelain, obligé de se renfermer dans son manoir aussitôt le soleil

couché, réunissait autour de son foyer non-seulement les membres de sa

6



famille, mais ses serviteurs, ses *hommes* qui revenaient des champs, les voyageurs auxquels on donnait l'hospitalité; c'était devant la flamme claire qui pétillait dans l'âtre que chacun rendait compte de l'emploi de son temps pendant le jour, que l'on servait le souper partagé entre tous, que l'on racontait ces interminables légendes recueillies aujourd'hui avec tant de soin, et dont les récits diffus ne s'accordent plus guère avec notre impatience moderne. Une longue chandelle de suif, de résine ou de cire, posée sur la tablette qui joignait le manteau de la cheminée, ou fichée dans une pointe de fer, et la brillante flamme du foyer éclairaient les personnages ainsi réunis, permettaient aux femmes de filer ou de travailler à quelque ouvrage d'aiguille. Lorsque sonnait le couvre-feu, chacun allait trouver son lit, et la braise, amoncelée par un serviteur, au moyen de longues pelles de fer, entretenait la chaleur dans la salle pendant une partie de la nuit, car le maître, sa femme, ses enfants, avaient leurs lits encoutinés dans la salle; souvent les étrangers et quelques familiers couchaient aussi dans cette salle, sur des bancs garnis de coussins, sur des châlits ou des litières.

A dater du XIII^e siècle, les cuisines ne sont plus des salles isolées, vastes officines dans lesquelles on faisait cuire à la fois des bœufs et des moutons entiers ; ce sont des salles comprises dans les bâtiments, et munies d'une ou plusieurs cheminées. La cuisine du Palais, à Paris, était à deux étages, possédant une cheminée centrale à l'étage supérieur et quatre à l'étage inférieur¹.

Il existe encore, dans le château de Clisson près de Nantes, une de ces cuisines qui remonte aux premières années du XIV^e siècle, et qui se compose d'une énorme cheminée dont le manteau, formé de deux arcs plein cintre, occupe la moitié d'une salle voûtée. L'abbaye Blanche de Mortain



a conservé une belle cheminée de cuisine en granit dont nous donnons (7)

¹ Voy. CUISINE. Cette construction est postérieure au règne de saint Louis, et paraît

une vue perspective. Les armes de l'abbaye sont sculptées sur la clef du manteau, composé de deux énormes sommiers et de trois claveaux avec crossettes. Il n'y a pas ici de pieds-droits pour porter le manteau, mais deux consoles très-saillantes. Le contre-cœur est encore garni de sa plaque en fonte et de sa triple crêmaillère.

Mais, jusqu'au XIV^e siècle, les cheminées des châteaux et maisons étaient, sauf de rares exceptions, d'une grande simplicité, comme tout ce qui tenait à l'usage journalier. Le luxe des intérieurs consistait en peintures, en boiseries et en tentures plus ou moins riches, en raison de l'état de fortune du maître. Ce n'est guère que pendant le XIV^e siècle que nous voyons la sculpture, les bas-reliefs envahir les manteaux des cheminées. A cette époque, les grand'salles des châteaux, reconstruites la plupart sur de plus vastes proportions, étaient garnies de plusieurs cheminées. La grand'salle des chevaliers du Mont-Saint-Michel-en-Mer contient deux cheminées; celle du château de Montargis en contenait quatre, deux sur l'une des parois longitudinales et deux à chacune des extrémités (voy. SALLE).

« La cheminée de la chambre du roi à l'hôtel Saint-Pol, dit Sauval¹, « avoit pour ornement de grands chevaux de pierre; celle de sa chambre « au Louvre, en 1365, étoit chargée de douze grosses bêtes, et de treize « grands prophètes qui tenoient chacun un rouleau; de plus, terminée « des armes de France, soutenue par deux anges, et couverte d'une « couronne. Il se trouve encore une cheminée de cette manière à l'hôtel « de Cluni, rue des Mathurins (cette cheminée n'existe plus), sans parler « de celle de la grand'salle qui s'y voit embarrassée d'une infinité de « pellerins de toutes tailles, qui vont en pelerinage dans un bois, le long « d'une haute montagne. »

La grand'salle du château de Coucy en contient deux, offrant également cette particularité que les tuyaux de ces cheminées sont divisés par une languette en pierre, de manière à fournir deux tirages. Un pied-droit divisait la portée du manteau et formait ainsi comme deux cheminées jumelles. La même disposition était adoptée dans la construction de la cheminée de la salle des Preuses dépendant de ce château. Le dessin de cette belle cheminée nous est conservé par Ducerceau², et nous le reproduisons ici (8). Sur le manteau de cette cheminée étaient sculptées en ronde-bosse, de dimension colossale, les statues des neuf Preuses³, portant chacune un écusson sur lequel était gravé un attribut.

appartenir à la fin du XIII^e siècle ou au commencement du XIV^e. Voy. ce qu'en dit Sauval, t. II, p. 280, *Hist. et antiq. de la ville de Paris*.

¹ *Hist. et antiq. de la ville de Paris*, t. II, p. 279.

² *Des plus excellens Bastimens de France*.

³ De ces figures, il ne reste qu'une tête découverte récemment, dont la coiffure accuse la fin du XIV^e siècle. Nous ne désespérons pas de retrouver d'autres fragments de cette magnifique cheminée.

Tout porte à supposer que l'on avait reconnu, en construisant des

8

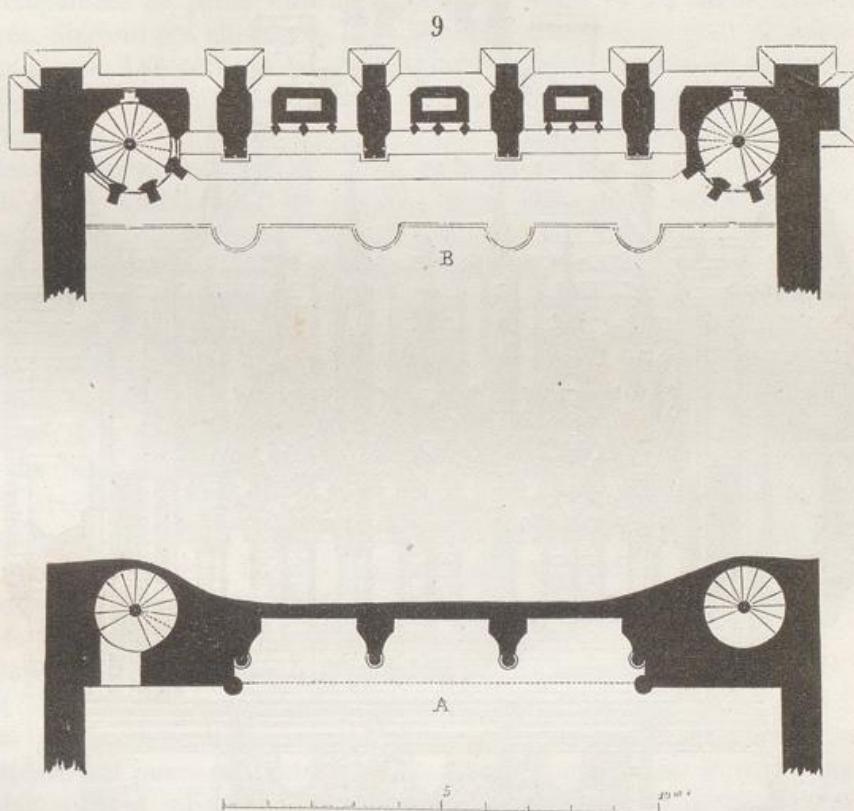


cheminées d'une très-grande largeur, la nécessité de diviser le tuyau de tirage en plusieurs sections, afin d'empêcher le vent de s'engouffrer dans ces larges trémies et de faire ainsi rabattre la fumée. En pratiquant plusieurs tuyaux, on donnait plus d'activité au tirage, et la fumée pouvait ainsi s'échapper avec plus de facilité; ces divisions avaient encore l'avantage de donner de la solidité aux murs dédoublés par les tuyaux en reliant leurs deux parements extérieurs et intérieurs.

La belle cheminée de la grand'salle du palais des comtes de Poitiers nous donne un très-remarquable exemple de ce système de tuyaux divisés surmontant un seul manteau. Cette cheminée, qui date du commencement du xv^{e} siècle, ainsi que le pignon auquel elle se trouve adossée, occupe presque entièrement l'une des extrémités de cette salle, dont la construction remonte au xii^{e} siècle; elle n'a pas moins de $10^{\text{m}},00$ de largeur sur $2^{\text{m}},30$ sous le manteau (sept pieds). Le dessus du manteau forme une sorte de tribune à laquelle on arrive par deux escaliers percés aux angles du pignon; ces deux escaliers communiquent eux-mêmes à

deux tourelles qui flanquent les angles extérieurs de la salle. La cheminée est divisée en trois corps; trois tuyaux partent de la hotte et, passant derrière une claire-voie vitrée, s'élèvent jusqu'à l'extrémité du pignon. L'ensemble de cette décoration produit un grand effet, et termine noblement cette belle salle dont la largeur, dans œuvre, est de 16^m,30.

Nous donnons (9) en A le plan de la cheminée de la grand'salle de

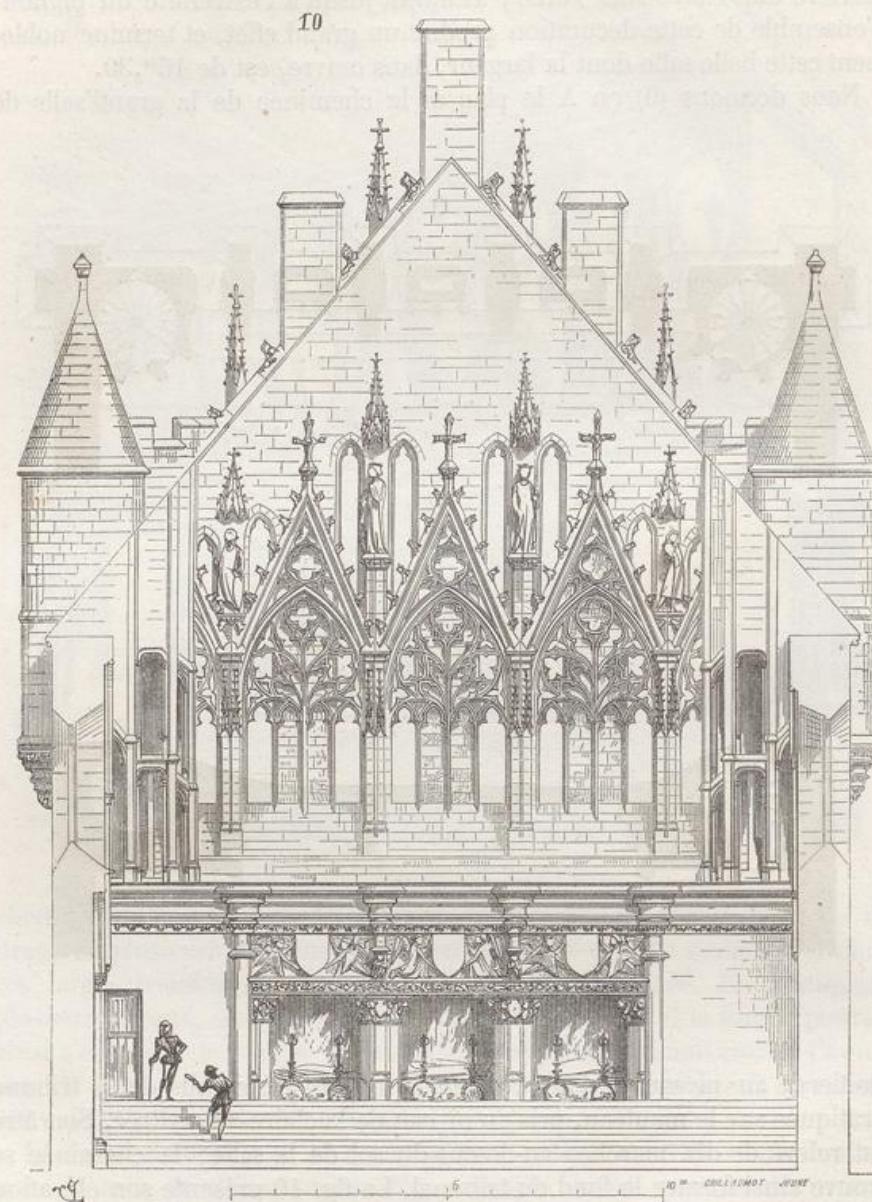


Poitiers, au niveau de l'âtre, et en B le plan du dessus de la tribune pratiquée sur le manteau, pris au niveau de la claire-voie vitrée. Son âtre est relevé de dix marches au-dessus du sol de la salle; la cheminée se trouve ainsi former le fond du tribunal. La fig. 10 présente son élévation géométrale. Les deux pieds-droits qui la divisent en trois travées sont terminés par des chapiteaux richement sculptés et décorés d'écussons portés par des anges. Le manteau est orné de la même manière¹.

A l'intérieur des monuments civils comme à l'extérieur, le moyen âge

¹ M. de Mérindol, architecte diocésain de Poitiers, a bien voulu nous fournir les dessins de cette cheminée, relevés avec une exactitude scrupuleuse.

savait produire des effets grandioses qui laissent bien loin les dispositions



mesquines de nos plus vastes édifices modernes. Lorsque siégeaient sur cette estrade, dans leurs grands costumes, les comtes de Poitiers entourés de leurs officiers ; lorsque derrière la cour seigneuriale brillaient les trois feux allumés dans les trois âtres , et que des assistants assis sur un banc au-dessus du manteau de la cheminée , adossés à des verrières , complé-

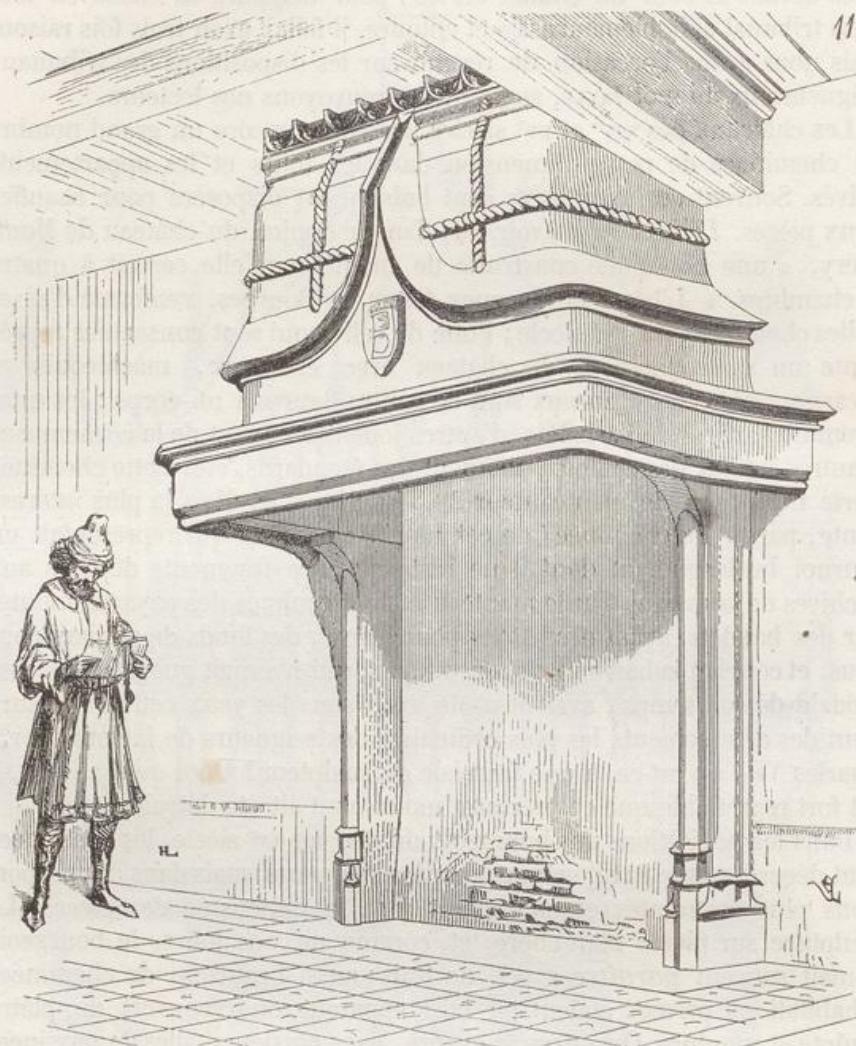
taient ce tableau, on peut se figurer la noblesse et la grandeur d'une pareille mise en scène, combien elle devait inspirer de respect aux vassaux cités devant la cour du comte. Certes, pour défendre sa cause en face d'un tribunal si noblement assis et entouré, il fallait avoir trois fois raison. Mais nous avons l'occasion de revenir sur les dispositions des tribunaux seigneuriaux au mot *SALLE*, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Les châteaux des XIV^e et XV^e siècles possèdent encore un grand nombre de cheminées de petite dimension dans les tours et les appartements privés. Souvent ces cheminées sont habilement disposées pour chauffer deux pièces. Lebœuf¹ dit avoir vu, dans le donjon du château de Montlhéry, « une cheminée construite de manière qu'elle servait à quatre « chambres. » L'hôtel de Jacques Cœur, à Bourges, renferme d'assez belles cheminées du XV^e siècle ; l'une de celles qui sont conservées représente un couronnement de château avec créneaux, mâchicoulis et lucarnes ; entre les créneaux sont de petites figures à mi-corps : les unes tirent de l'arc ou de l'arbalète, d'autres jouent du cor et de la cornemuse ; d'autres jettent des cailloux, tiennent des étendards, etc. Cette cheminée porte 1^m,66 sous le manteau sur 2^m,57 de largeur. Mais la plus intéressante, parmi les cheminées de cet hôtel, était celle qui représentait un tournoi burlesque, et dont il ne reste que des fragments déposés aux archives de la mairie. Sur le manteau étaient sculptés des paysans montés sur des baudets, ayant des bâtons pour lances, des fonds de paniers pour écus, et courant la barrière. Jacques Cœur, qui n'aimait guère la noblesse féodale de son temps, avait-il voulu avoir sous les yeux cette caricature d'un des délassemens les plus ordinaires des seigneurs de la cour du roi Charles VII ? ou est-ce là une fantaisie du sculpteur ? Quoi qu'il en soit, il est fort regrettable que ce précieux monument ait été détruit.

Dans les habitations des bourgeois du XIV^e au XV^e siècle, les cheminées sont décorées avec luxe, comme chez les seigneurs, mais dans des proportions plus restreintes et en rapport avec la dimension des pièces. La sculpture sur pierre était chère, et, comme de nos jours, le bourgeois voulait souvent *paraître* à peu de frais ; aussi beaucoup de cheminées d'habitations privées étaient en bois apparent ou recouvert de plâtre sculpté et mouluré. On retrouve encore, dans plusieurs villes de province, quelques exemples de ces cheminées conservées malgré leur fragilité ; nous en avons vu plusieurs à Toulouse, dans des maisons que l'on démolissait dernièrement, dans le voisinage de la place du Capitole ; et il en existe deux fort précieuses, à cause de leur parfaite conservation, dans la petite ville de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), autrefois industrielle et riche, aujourd'hui réduite à l'état de bourgade. Ces deux cheminées datent du XV^e siècle ; la plus simple, celle que nous donnons (11), se compose de deux pieds-droits en pierre et d'un manteau formé d'un châssis de bois

¹ *Hist. du dioc. de Paris*, t. XII, p. 53.

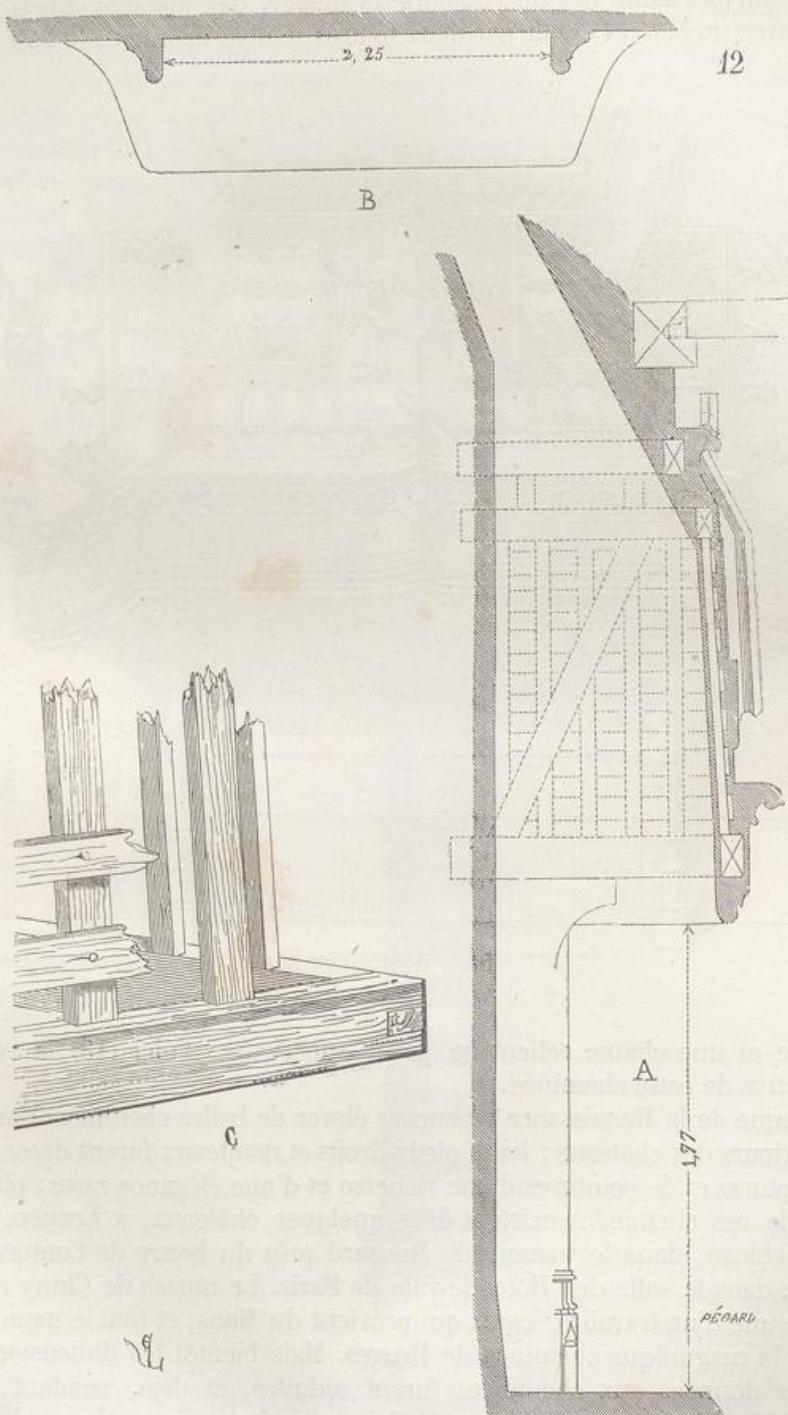
recouvert de plâtre mouluré et sculpté. La hotte est houddée également en plâtre sur planches de chêne.



La fig. 42 donne en A le profil et en B le plan de cette construction. Le détail C indique une portion du pan-de-bois houddé formant la hotte et le manteau de la cheminée. Les lignes ponctuées sur la coupe A font comprendre la disposition générale de ce pan-de-bois. Par un sentiment de pudeur, et comme si l'artiste qui exécutait cette cheminée eût craint d'en imposer, il a eu le soin de simuler sur la hotte un câble vertical et horizontal qui semble destiné à la relier, comme pour indiquer sa fragilité et son défaut de liaison avec la muraille.

L'autre cheminée de Saint-Antonin est construite de la même manière; mais elle est couverte d'une profusion d'ornements sculptés dans le plâtre

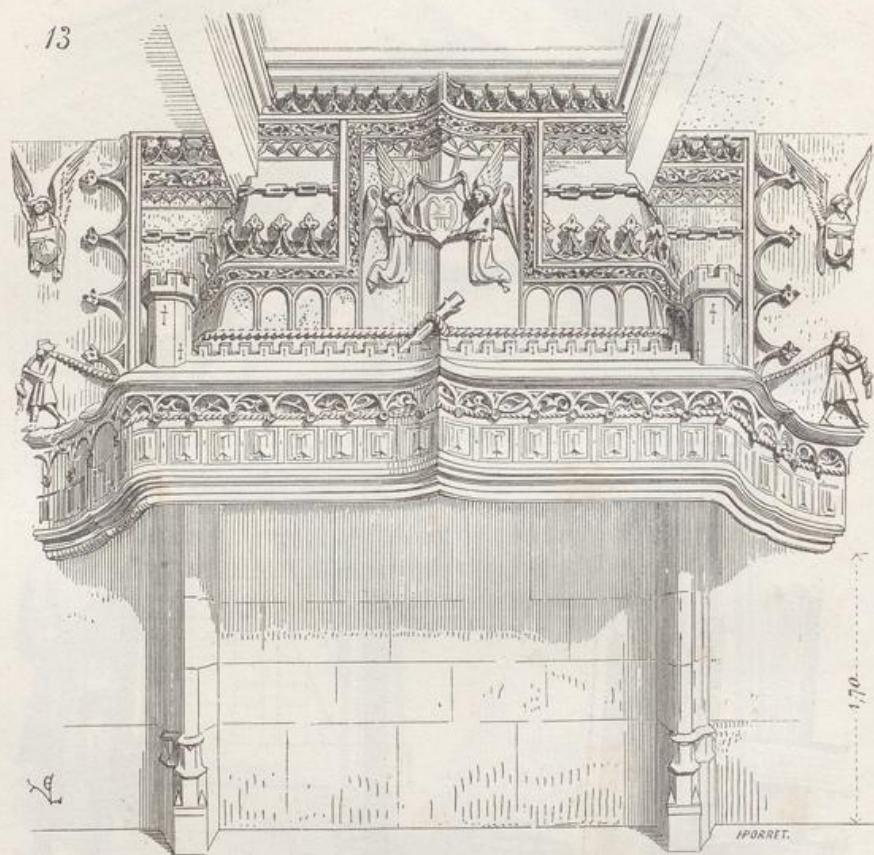
et de moulures. Sur la hotte, deux anges tiennent un écusson armoyé.



Deux autres écussons, posés de chaque côté contre la muraille, sont

également armoyés et tenus par des anges. Ces derniers écussons paraissent porter sur le champ des instruments de métier, des doloires. Un câble serré avec un bâton et tenu par deux figures semble maintenir la base de

13



la hotte et une chaîne retient sa partie supérieure. Voici (13) la vue perspective de cette cheminée.

L'époque de la Renaissance vit encore éléver de belles cheminées dans les intérieurs des châteaux ; leurs pieds-droits et manteaux furent décorés de sculptures et de peintures d'une richesse et d'une élégance rares ; plusieurs de ces cheminées existent dans quelques châteaux, à Écouen, à Fontainebleau, dans le manoir de Ronsard près du bourg de Coutures (Maine), dans la salle de l'Hôtel-de-ville de Paris. Le musée de Cluny en possède une d'un travail précieux qui provient du Mans, et tout le monde connaît la magnifique cheminée de Bruges. Mais bientôt les dimensions énormes données aux cheminées furent réduites, et déjà, pendant le XVII^e siècle, elles prenaient des proportions moins grandioses. Le marbre remplaça la pierre, qui jusqu'alors avait été employée dans la construction

des pieds-droits et manteaux des cheminées, et ces manteaux s'abaissèrent successivement jusqu'à la hauteur d'appui.

TUYAUX ET MITRES DE CHEMINÉE. Les conduits de fumée des cheminées du XII^e siècle sont ordinairement cylindriques à l'intérieur et terminés au-dessus des pignons ou des combles en forme de grosse colonne couronnée par une mitre. Construits d'ailleurs avec grand soin au moyen d'assises de pierre évidées, ces tuyaux affectent souvent une forme monumentale qui surmonte d'une façon gracieuse le faîte des édifices. La cheminée de la maîtrise de la cathédrale du Puy-en-Vélay, dont nous avons donné un dessin (fig. 1 et 2), est terminée, au-dessus du pignon de la salle à laquelle elle est adossée, par un beau tuyau cylindrique formé d'assises de pierres noires et rousses alternées, avec mitre en forme de lanterne couverte par un cône. Nous en donnons la représentation géométrale (14). Très-rarement, à cette époque primitive, les cheminées sont



superposées, de sorte que les tuyaux sont simples et isolés; mais la cheminée du Puy est relativement petite. Lorsque les cheminées avaient des dimensions considérables, lorsqu'elles devaient chauffer de grandes